45e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 21 24 MAI 1928

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. A propos de Glozel et d'un nouveau livre sur *l'origine et l'évolution de l'homme*. — II. La conversion d'Henri IV. — III. La résurrection du catholicisme au Japon. — IV. Un épisode de la lutte religieuse en Roumanie.

I

L'histoire — faut-il dire l'aventure ? — de Glozel vient de rappeler brusquement l'attention publique sur le problème fameux de la *préhistoire* et des origines de l'espèce humaine sur la terre, problème violemment agité, comme l'on sait, vers le milieu du siècle dernier, et dont le « scientisme » farouchement irréligieux de ce temps-là avait fait une formidable machine de guerre contre la Bible et la foi catholique.

Sous ce rapport, les « trouvailles » de Glozel n'apportent aucun élément nouveau à la question des origines de l'homme, aucun argument inédit que puissent exploiter contre la religion catholique les adversaires qu'elle compte encore aujourd'hui dans le monde savant du transformisme et de la paléontologie.

Mais, si la découverte de ces vénérables reliques de l'industrie humaine primitive est sans particulier intérêt au point de vue de notre apologétique religieuse, elle va être par ailleurs, — si l'on réussit à démontrer leur authenticité, jusqu'ici très combattue, — un colossal « chambardement » des idées et des thèses reçues comme dogmes scientifiques on ne peut plus certains dans le monde savant des paléoethnologues et théoriciens de la préhistoire.

La science de nos origines tient, en effet, pour vérité on ne peut plus démontrée, que l'écriture alphabétique a été inventée par les Phéniciens, empruntée toutefois en partie à l'égyptien hiératique, vers 1500 — mettons, pour être large, 2000 — avant notre ère, et de là s'est répandue dans le monde entier, en Orient d'abord, cela va de soi, puis finalement en Occident ; et la même science de nos origines affirme avec une conviction de certitude plus indubitable encore que le proche Orient (Asie-Mineure) a été le premier berceau de la civilisation humaine, qui de là a ensuite peu à peu rayonné en Occident et dans le monde entier.

Or, voici que les cailloux de Glozel démolissent de fond en comble ce majestueux édifice, scientifiquement solide, s'il en fût. N'a-t-on pas trouvé gravés sur maintes tablettes des signes alphabétiques aussi nombreux que différents entre eux (plus d'une centaine), qui ont plus qu'une similitude de parenté, souvent une identité absolue, avec les caractères de l'alphabet phénicien ? D'autre part, le gisement de Glozel est *daté*, non seulement par l'ensemble des documents d'industrie humaine qu'il renferme, mais aussi et surtout par la présence sur une tablette d'un dessin représentant un renne, animal qui n'a pu habiter cette partie de l'Europe qu'au temps de la dernière grande période inter-glaciaire : homme et renne ont donc vécu ensemble sur le sol de France à une date que les plus modérés se croient obligés de reporter au moins à 10 ou 12.000 ans avant notre ère.

Ce ne sont donc point les Phéniciens qui nous ont apporté leur système d'écriture, mais bien eux qui sont venus le chercher chez nous, où, depuis déjà 10 millénaires peut-être, nous faisions de la littérature, alors que les plus audacieux n'osent pas faire remonter les ultimes origines primitives de la civilisation égyptienne à plus de 5 ou 6.000 ans av. J.-C.

Par conséquent, ce n'est pas en Orient qu'est née la civilisation humaine, qui ne faisait encore qu'y bégayer alors que depuis une centaine de siècles elle était relativement florissante en Occident !

Et ce n'est pas d'Asie et d'Afrique du Nord qu'est venue en Europe, à travers la Méditerranée, la vague de civilisation primitive orientale, mais d'Europe, de France, de Glozel... qu'elle est descendue en Asie et en Afrique, où l'on devra penser même qu'elle n'est arrivée qu'avec une bien extraordinaire lenteur, tant qu'on n'aura pas trouvé en Orient des documents humains chargés d'une masse de siècles capable de faire équilibre aux millénaires de Glozel.

Toute la paléoethnologie est à refaire, et au rebours du sens dans lequel elle a jusqu'à présent marché et progressé avec l'assurance de la plus scientifique des sécurités.

Le monde savant n'a pas accepté sans regimber un si formidable camouflet ! S'il est de notables préhistoriens qui se sont tout de suite inclinés devant ce qu'ils estiment être la leçon des faits, d'autres ne l'ont pas acceptée, et tout simplement ils ont nié l'authenticité des pièces exhumées à Glozel, où leur enfouissement daterait, non pas de 15.000 ans, mais de quelques mois, peut-être de

quelques années tout au plus, avec cette circonstance curieusement aggravante que, pour mieux détourner les soupçons, l'enfouisseur aurait pris la précaution de mélanger aux produits de sa fabrication des pièces de date quaternaire authentique. *Inde iræ*. Apre et violente dispute, où l'on ne s'est pas fait faute d'échanger des arguments pour et contre enveloppés d'épithètes totalement dépourvues d'aménité. Il faudra modifier le vers connu et dire désormais :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des savants !

Et, comble de confusion, de déshonneur aussi pour la science française, ce n'est pas une Académie de compétences, c'est un simple tribunal civil qui, sur plaidoiries d'avocats, va dire si le dépôt de Glozel est authentique ou fraudé, si le « renne » de Glozel date de cent siècles ou d'hier, si l'écriture de Glozel est l'œuvre de l'homme néolithique ou d'un habile faussaire, élève de celui qui, il n'y a pas bien longtemps, imposa à l'admiration du monde savant sa fameuse tiare de Saïtapharnès !

Authentique ou non, le musée souterrain de Glozel, peu nous importe à nous, qui n'avons, au point de vue religieux, aucune raison de nous intéresser à cette aventure. C'est pour un tout autre motif qu'il nous a paru utile d'en toucher un mot dans cette Causerie.

L'affaire de Glozel a, non sans passion, occupé la presse, les journaux, les revues, les académies et les salons. Partout on en parle, et partout elle réveille incidemment la question des origines préhistoriques de l'humanité. La préhistoire est à la mode. Quoique pareil sujet dépasse le cadre normal de nos habituelles préoccupations, il est bon tout de même, n'est-ce pas ? que le clergé ait « des clartés de tout » et puisse placer son mot, en suffisante connaissance de cause, dans les conversations courantes. C'est pour l'y aider que nous voudrions rappeler ici, très sommairement d'ailleurs, les grandes lignes essentielles de la « question préhistorique. »

Nous le faisons d'autant plus volontiers que ce nous sera une occasion de présenter à nos lecteurs, avec les éloges qu'il mérite, un livre nouveau intitulé : *Origine et évolution de l'homme*, par M. Georges Goury, professeur à l'Université de Nancy (in-8 de 405 p., 120 fig., 19 planches hors texte, 35 f., relié 45 f. ; Paris, Picard, 1927). Nous n'avions rien de mieux jusqu'ici, dans ce genre, que le pur chef-d'œuvre de Déchelette : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* (Paris, Picard), et son complément : *Les Hommes fossiles*, de Marcellin Boule (Paris, Masson). A côté de ces deux célèbres aînés, toujours classiques, nous pensons que le « Précis d'archéologie préhistorique » de M. Goury est appelé à faire bonne figure. Les simples le trouveront trop savant, et les savants trop simple : c'est le sort inévitable de tout manuel quelconque. La critique, toutefois, est moins justifiée ici qu'ailleurs en ce qui concerne les savants, auxquels l'auteur a fait la part beaucoup plus large qu'aux « simples. » M. Goury est un paléontologiste aussi prudent qu'éclairé. En sa compagnie nous ne risquons pas de nous égarer dans le labyrinthe des hypothèses dont fourmille l'archéologie préhistorique. Du reste, nous entendons n'évoquer ici les données sommaires de la préhistoire que dans la mesure où elles intéressent le problème humain, qu'on peut formuler dans les deux questions que voici : — 1° Que nous apprend la préhistoire sur l'antiquité de la race humaine sur la terre ? — 2° Que nous apprend-elle sur la genèse du premier homme ?

* *

I. ANTIQUITÉ DE LA RACE HUMAINE SUR LA TERRE. — Pour raconter l'histoire de notre planète depuis sa création jusqu'à nos jours, il faudrait l'étudier dans les trois grandes phases de son existence : la phase *nébulaire*, la phase *stellaire* et la phase actuelle *planétaire*. Des deux phases primitives, nébuleuse et stellaire, qui sont d'ordre cosmogonique, nous n'avons rien à dire. La troisième se partage en deux périodes : la première, la plus ancienne (azoïque), pendant laquelle aucun être vivant n'existait sur la terre ; la seconde, qui commence avec l'apparition de la vie et se continue jusqu'à nous : cette dernière seule va retenir notre attention.

Deux mots seulement de la première appelée par les géologues « période primitive ou azoïque » (sans vie). Fluide et incandescente d'abord, notre planète par son rayonnement dans l'espace s'est peu à peu refroidie, et cet abaissement de température a eu pour effet de faire passer les masses liquides superficielles à l'état solide, en même temps qu'il condensait en liquides des masses gazeuses en suspension dans l'atmosphère ambiante.

Les géologues divisent en quatre périodes les phénomènes accomplis depuis l'apparition de la vie sur notre planète après cet encroûtement primitif : division, ne l'oublions pas, tout artificielle et de convention, dont les termes sont loin d'être nettement distincts entre eux, mais qui, comme toute classification, a l'avantage de mettre de l'ordre dans les idées en accentuant le relief des notes caractéristiques dominantes qui constituent des catégories de faits irréductibles les unes aux autres.

Ces quatre périodes, en commençant par la plus ancienne, sont dites *primaire, secondaire, tertiaire* et *quaternaire*. Pour bien comprendre la raison de ces appellations, il faut se rappeler que la terre a été, au cours des âges, soumise à une série de bouleversements, à une sorte de brassage continu, dû aux soulèvements et brisures de son écorce sous la poussée des gaz intérieurs dilatés violemment par le feu central, brassage dû surtout à l'action des eaux et des glaciers à sa surface. Quotidiennement, et pendant un temps très long, des sédiments se sont déposés, et ont entassé au fond des mers les débris des végétaux et des animaux ; la vase, l'argile, les sables, les cailloux roulés se sont entremêlés à ces squelettes d'animaux que la mort rendait à la terre ; de

même pour les restes des végétaux dont beaucoup se sont à la longue pétrifiés (fossiles). Les couches sédimentaires amoncelées par les siècles sont ainsi devenues les cimetières des générations successives d'êtres vivants, y compris l'homme, ainsi que nous le verrons. Pour mettre de l'ordre dans cette vaste collection de fossiles, exhumés, depuis une centaine d'années surtout, des entrailles de la terre, il était tout indiqué de les classer d'après les différents étages de terrains où on les avait trouvés. C'est ainsi qu'on a été amené à reconnaître dans l'écorce terrestre les quatre grands étages ci-dessus indiqués, suivant les caractéristiques prédominantes de la flore et de la faune qui ont paru exclusivement propres à chacun d'eux.

Ces étages ont été, bien entendu, subdivisés à leur tour, pour les mêmes raisons, en autant de sous-étages ou périodes qu'il a paru utile pour la clarté détaillée de la classification. C'est ainsi qu'on a obtenu le tableau suivant :

Epoques	Périodes
QUATERNAIRE	Actuelle Pléistocène
TERTIAIRE	Pliocène Miocène Oligocène Eocène
SECONDAIRE	Crétacée Jurassique Triasique
PRIMAIRE	Permienne Carboniférienne Dévonienne Silurienne

L'époque quaternaire seule nous intéresse ; aussi, pour les trois autres, ne nous paraît-il pas nécessaire d'entrer dans l'explication des termes par lesquels on désigne les périodes qui les sous-divisent.

A mesure qu'on monte dans la série des époques géologiques, l'on constate que les végétaux et les animaux, tout à fait rudimentaires dans les couches fossiles du *primaire*, vont se développant, à travers le *secondaire* et le *tertiaire*, en des formes de plus en plus variées et perfectionnées, en raison des conditions de vie meilleures que leur offrent la stabilisation mieux tempérée des climats et l'équilibre général des éléments atmosphériques. Au cours de cet épanouissement continu de la vie à travers les âges, des espèces nouvelles surgissent et d'autres disparaissent, dont on ne trouve plus de vestiges dans la suite. La famille des singes, par exemple, ne remonte guère au-delà du moyen tertiaire.

Nous sommes bien loin de posséder tous les anneaux de la chaîne ; néanmoins le plan général de cette ascension de la vie vers des formes de plus en plus complexes a paru suffisamment net aux théoriciens de l'évolution pour justifier leur hypothèse qui, comme l'on sait, tire de germes simples primitifs toute l'efflorescence de la vie sur la terre, sous l'influence ambiante des milieux et de la « sélection » darwinienne. Dans quelle mesure cette théorie peut-elle s'appliquer à l'homme, c'est ce que nous examinerons tout à l'heure dans notre « second point. » Il n'est question pour le moment que de préciser (?) la date de son apparition sur la terre.

Les maîtres de la paléontologie sont à peu près d'accord aujourd'hui pour constater qu'on ne trouve aucune trace de présence humaine aux époques primaire, secondaire et tertiaire, qui n'ont été, pour ainsi dire, que la préparation du grand œuvre dont l'*homo sapiens* devait être le terme et le suprême couronnement, à la toute dernière et « récente » époque quaternaire dont nos temps actuels sont l'ultime prolongement.

Comme les limites qui séparent, chez nos géologues, le tertiaire du quaternaire sont très vagues et sujettes, suivant les systèmes, à des déterminations fort différentes, il peut se rencontrer des auteurs qui parlent encore de l'*homme tertiaire*, ainsi que faisait avec enthousiasme le scientisme impie du XIXe siècle pour prendre la Bible en défaut et ennuyer les catholiques. La vérité scientifique, sereine, d'aujourd'hui, est, comme on peut s'en convaincre en lisant le volume de M. Goury, que l'apparition de l'homme sur la terre ne remonte pas au-delà de l'étage quaternaire dit acheuléen-chelléen (du nom des localités où ont été découvertes les premières traces caractéristiques de l'industrie humaine), c'est-à-dire vraisemblablement pendant la dernière des périodes interglaciaires de cette époque.

On est convenu de diviser en trois âges toute la durée de l'existence humaine sur la terre : le premier, le plus ancien, est dit l'*âge de la pierre ;* après quoi vient l'*âge du bronze*, et finalement, jusqu'à nos temps actuels, l'*âge du fer*. L'âge de la pierre comprend deux périodes successives, l'une, la plus vieille, qu'on appelle *paléolithique* (du grec παλαίος λίθος, ancienne pierre), ou encore âge de la pierre taillée, à cause des silex intentionnellement *taillés* qui la caractérisent ; et l'autre, la plus récente, dite *néolithique* (en grec νέος λίθος, nouvelle pierre), où se révèle l'industrie humaine beaucoup plus parfaite de la pierre polie, gravée, artistiquement travaillée. Le néolithique est donc le plus récent des étages géologiques à fossiles et reliques humaines, puisqu'il confine aux temps actuels et clôt la période quaternaire préhistorique. Or, c'est au néolithique, affirment les savants, qu'appartient le gisement de Glozel.

La séparation des deux périodes (paléo et néolithique) est loin d'être nettement précisée, ainsi d'ailleurs que leur point de départ ; d'où l'incertitude qui plane sur toutes les tentatives de chronologie arithmétique auxquelles s'est beaucoup trop complu, au siècle dernier, l'imagination tendancieuse de certains géologues formés à l'école du matérialiste Mortillet. Beaucoup plus sage et prudent, et en cela sincère homme de science, M. Goury s'en tient à la simple chronologie rela-

tive de l'ordre de succession des périodes, sans risquer pour leur durée aucune date, aucun chiffre.

C'est plaisir de le suivre dans l'histoire qu'il nous fait des progrès continus de la vie et de l'industrie humaine, depuis ses premières origines *chelléennes-acheuléennes* jusqu'à l'étage récent du *magdalénien*, en passant par le *moustérien*, l'*aurignacien* et le *solutréen*. Et non moins intéressante est la lecture du chapitre terminal consacré à l'*art quaternaire*. Ajoutons que l'ouvrage est merveilleusement illustré de figures et de superbes planches hors texte qui en facilitent singulièrement l'intelligence, en même temps qu'elles sont pour l'esprit un repos, nécessité, pour certains lecteurs, par l'aridité un peu trop technique de la rédaction.

Et pas une date! D'aucuns en feront reproche à l'auteur; c'est de quoi, tout au contraire, nous le félicitons. La date de la création du monde est totalement inconnue. De même la date de la création du premier homme.

On objecte la Bible. La réponse est simple, péremptoire : il n'y a pas de chronologie biblique des origines; tous les exégètes catholiques actuels en conviennent. Il y a, en effet, des chiffres et des dates dans la Bible; mais il y a aussi 1° des lacunes dans les successions chronologiques, et 2° des variantes de texte qui permettent bien des hypothèses, et rendent finalement toute certitude impossible.

C'est ce que conclut dans son *Manuel biblique* M. Vigouroux, dont l'orthodoxie ne fait doute pour personne. « Il existe, dit-il, de nombreux systèmes de chronologie biblique ; il n'existe pas de chronologie ecclésiastique officielle. L'Ancien Testament contient des données chronologiques, c'est-à-dire des éléments de calcul dont on peut se servir pour construire une chronologie. Ces éléments sont les générations des patriarches et le nombre d'années pendant lesquelles ils ont vécu. Dans l'état où ils nous sont parvenus, ils sont insuffisants pour établir une chronologie rigoureuse et certaine... Non seulement nous ignorons quels sont les vrais chiffres primitifs des listes généalogiques de la Bible, mais nous ignorons si ces listes mêmes sont tout à fait complètes. Il est possible qu'il y ait des omissions dans la liste des patriarches antédiluviens et postdiluviens. La seule possibilité des omissions permet de répondre à toutes les objections qu'on peut soulever au nom des diverses sciences (histoire, paléontologie, etc.) contre la chronologie biblique. Si elles parvenaient à prouver que la date qu'on assignait généralement à la création de l'homme n'est pas assez reculée, il en résulterait que les systèmes des chronologistes sont faux ; mais le texte biblique demeurerait toujours lui-même hors de cause[1]. »

Le célèbre géologue de Lapparent prétendait qu'on pouvait très bien renfermer toute la préhistoire humaine dans un intervalle d'environ 30.000 ans. Beaucoup de paléontologistes se contenteraient de 12 à 15.000. Nous voilà loin des 200.000 ans de Mortillet, et des tas de siècles supplémentaires qu'ont ajoutés certains journaux à cette monstrueuse exagération, à propos de l'affaire de Glozel. Encore une fois, à moins que ce soit pour « étonner » la galerie des ignorants ou des simples, à quoi sert-il de jongler au hasard avec des chiffres, avec des milliers de siècles, en un sujet où aucune date sérieusement approximative n'est possible?

Infiniment plus sage, et scientifique, est sur ce point-là la conclusion de M. Goury, qu'il nous plaît de citer ici intégralement :

« Avec la fin des temps glaciaires se termine cette longue et magnifique période des origines. ...Hélas ! combien de fois, en ces retours vers un lointain passé, se heurte-t-on à un mur de ténèbres que le flambeau de la science ne parvient pas à dissiper, ténèbres qui nous voilent, pour jamais peut-être, l'origine des êtres et des choses !

En ces pages, trop courtes pour nous, et que nous souhaiterions n'avoir pas paru trop longues au bienveillant lecteur, nous avons essayé, non pas de brosser un tableau des premières étapes de l'Humanité, que les ressources de l'imagination et le brillant du style auraient embelli du plus séduisant coloris, mais de dresser simplement, en des lignes que la précision recherchée aura parfois rendues bien sèches, un inventaire des notions sur lesquelles nous pouvons asseoir l'ensemble de nos connaissances actuelles de l'homme primitif.

Que l'on n'impute point à un oubli l'ombre dans laquelle nous avons volontairement laissé un sujet qui intéresserait peut-être bien des lecteurs, celui de la Chronologie.

Quelle date peut-on fixer à l'apparition de l'homme ? N'est-ce pas en répondant à cette question que certains auteurs se sont taillé un véritable succès ? En entassant Pélion sur Ossa de millénaires, ils ont ébloui quelques naïfs, mais ils se sont déconsidérés comme savants. Il n'y a là qu'hypothèses ; et si l'hypothèse est l'x du problème, elle n'en est jamais la solution.

Aucun des chronomètres proposés n'est susceptible d'établir des données de mesure sur lesquelles on puisse s'appuyer pour dresser une chronologie absolue. S'agit-il de prendre comme base l'épaisseur des dépôts de graviers ou de limons, la corrosion des roches calcaires, la marche des glaciers, etc. ?... nous ignorerons toujours si une observation de durée, faite aujourd'hui, correspond à la réalité de ce qui fut aux débuts du Quaternaire. La justesse du calcul est incontrôlable. » (P. 375).

On ne saurait mieux parler ni mieux dénoncer le sophisme que voici, qui est au fond de toute fixation de date en matière de phénomènes géologiques : « Ce qui se passe aujourd'hui a dû se passer, dit-on, de la même façon autrefois, toujours, au cours des grands bouleversements géologiques dont les « brassements » de notre terre ont conservé les traces. » Pour que cette « induction » fût logiquement acceptable, il faudrait prouver d'abord que les vicissitudes de notre planète ont de tout temps été régies par les mêmes causalités naturelles dont nous constatons présentement le mode d'action. Et cette preuve-là, on ne la fera jamais. La préhistoire n'est pas de l'histoire.

[1] Vigouroux, *Manuel biblique*, t. I, ch. 3, art. 2. — Cf. *Dict. de la Bible* au mot *Chronologie biblique*.

* *

II. Formation du premier homme. — Une autre question, toute différente, se pose à propos de nos origines, qui n'est pas tout à fait préhistorique, celle-là : Comment s'est produite l'apparition du premier homme sur la terre ?

Deux réponses, deux théories sont en présence : les uns disent : *par création ;* les autres, *par évolution.*

Rien de plus connu que la première explication, de tout temps reçue parmi les croyants comme formellement enseignée dans la Bible où il semble dit, en effet, que Dieu lui-même, *immédiatement,* forma Adam *de limo terræ* (Gen., II, 7) et lui donna une âme spirituelle.

Toute récente est, au contraire, au moins dans sa forme systématique, la théorie du transformisme évolutionniste, due surtout à Lamarck (1744-1829) et à Darwin (1809-1882), d'après laquelle tous les êtres vivants de la nature, partis de quelques germes primitifs extrêmement simples, se seraient peu à peu, issus les uns des autres, développés en espèces de plus en plus multipliées et perfectionnées, par l'action des milieux et le travail de la sélection (naturelle, sexuelle), jusque et y compris l'*homme,* qui serait ainsi, en même temps que le dernier terme de la chaîne ascendante, le suprême couronnement de l'œuvre de vie sur notre planète.

Disons tout de suite que, en ce qui concerne l'homme seulement (car pour tout le reste, il y a unanimité substantielle d'idées et de principes entre eux), les évolutionnistes se partagent en deux camps : les *matérialistes* qui font de l'homme *tout entier* un simple produit des facteurs évolutifs de causalité purement matérielle ; et les *spiritualistes* qui admettent la genèse du corps humain par voie d'évolution, mais réservent à l'intervention créatrice de Dieu la production de son âme spirituelle.

Laissons de côté le pur matérialisme du premier système — absurdité philosophique et hérésie pure — qui n'a rien à voir ici, où, entre nous catholiques, nous supposons incontestée l'existence d'une âme spirituelle dans le composé humain. Par contre, l'évolutionnisme spiritualiste mérite toute notre attention. Insistons-y quelque peu.

D'après cette conception séduisante dans l'harmonieuse majesté de sa synthèse, le Créateur aurait *in principio* déposé sur la terre un ou quelques germes doués de la puissance d'évolution vitale que nous constatons dans toutes nos graines, et, les lançant dans l'espace pour y croître et se multiplier, les aurait abandonnés à la « lutte pour l'existence » qu'ils auraient à soutenir — tantôt vainqueurs, tantôt vaincus — contre les mille influences ambiantes (mécaniques, physiques, chimiques) du monde externe. Par concours de besoins et d'adaptations, les individus forts auraient acquis des caractères nouveaux de perfectionnement (sélection), et les auraient transmis à leur descendance : de là des types de nouvelles espèces améliorées, tandis que les individus faibles, ou desservis par les circonstances, auraient fini par disparaître : de là les espèces éteintes dont on retrouve les restes fossilisés dans les couches géologiques.

Peu importe le temps, le nombre de siècles qu'a pu durer ce mouvement ascensionnel de la vie sur la terre, depuis les plus rudimentaires représentants de la vie végétale et animale jusqu'aux superbes échantillons de « parvenus » que nous admirons aujourd'hui autour de nous.

Au terme de ce mouvement étaient, à l'époque quaternaire, les grands grimpeurs (les pithèques) dont les descendants, nos singes actuels (gorille, chimpanzé, gibbon), présentent une perfection d'organisme si voisine de la nôtre.

Or, un jour arriva, où Dieu jugea assez évolué et parfait le corps d'un pithèque (il ne s'agit pas de nos singes d'aujourd'hui) pour recevoir l'information d'une âme spirituelle, créée alors tout exprès : l'homme, l'*homo sapiens,* a fait à ce moment-là son entrée sur la scène du monde.

On ne dit point, on ne dit plus que nous descendons d'un des types de singes actuels ; on dit que nous aurions plutôt avec eux une parenté « canonique » du 2e ou du 3e degré collatéral : ils seraient nos cousins-germains, peut-être nos cousins issus de germains, et nous aurions avec eux pour grand-père ou bisaïeul le *pithécanthrope* dont Dieu aurait fait Adam, le premier homme, la souche originaire spécifique de notre descendance.

Telle est en gros, réduite à ses éléments essentiels, la théorie sur l'origine et l'évolution de l'homme, chère à un certain nombre de savants paléontologistes catholiques. Que faut-il en penser ?

D'abord ceci : c'est une pure hypothèse, que ses partisans ne donnent point du tout comme démontrée avec certitude, mais comme une explication commode, cohérente, grandiose même, des successions et « enchaînements » paléontologiques, qui restent autrement, pour la science, une énigme indéchiffrable.

Mais ce n'est pas *une* hypothèse seulement qui s'offre ici à la critique ; il y en a deux, superposées : l'hypothèse générale de l'évolution, à la base, et, en plus, l'hypothèse du *pithecanthrope* transformé d'animal en homme raisonnable.

De l'hypothèse générale de l'évolution nous ne pouvons congrument disserter ici : ce serait l'affaire d'une discussion classique, d'ailleurs bien connue en philosophie ; il y faudrait tout un traité.

Rappelons seulement que l'hypothèse de la transformation des espèces, ou, autrement dit, le passage d'une espèce à un degré spécifique supérieur, est bien loin d'être une idée de tout repos. *En fait,* d'abord, on en niera légitimement la réalisation tant qu'on n'aura pas surpris sur le vif une espèce aboutissant, par prolongement vital continu, à une *autre espèce,* perfectionnée ou non. *En principe,* on peut nier légitimement aussi que la *succession* harmonique de plusieurs termes soit une preuve qu'ils procèdent les uns des

autres : la relation tout externe d'*ordre* comparatif n'inclut pas le moins du monde, entre les termes de la hiérarchie, la relation interne de *causalité* mutuelle par voie de production, de descendance. Or, tout le système de l'évolution est basé sur ce sophisme du passage illogique de la relation d'ordre à la relation de causalité.

Rien non plus n'est moins démontré que l'acquisition de caractères spécifiques nouveaux par voie de sélection, naturelle et sexuelle, et la continuité de leur transmission héréditaire indéfinie ; et nous ne rappelons que d'un mot, pour mémoire, l'argumentation sévère de Richard Wallace, un évolutionniste pourtant, contre l'hypothèse de la sélection.

Mais, encore une fois, c'est là une question banale de « cours » qui n'est présentement pour nous que d'importance secondaire. Arrivons à l'autre. Que penser, au point de vue de la science et surtout de la foi, de la théorie du *Pithécanthrope ?*

Scientifiquement, c'est à peine une hypothèse présentable, tant il est peu admissible que, parmi tous les squelettes du Quaternaire, voisins du singe et de l'homme, on n'ait jamais rencontré, même pas à Java, celui du ou des pithécanthropes ! Toujours des crânes de 500 c. c. pour les singes et de 1000 c. c. pour les hommes, avec constant écart de 500 c. c. au minimum ; sans parler d'autres différences anatomiques toujours persistantes ; sans nous arrêter non plus à la question de savoir si l'examen du seul squelette serait une base suffisante pour établir l'identité totale organique de l'animal quasi-homme parfait qu'on imagine pour les besoins de la cause, sous le nom de pithécanthrope.

Au point de vue de la foi et du dogme catholique, les théologiens et les exégètes, tout en reconnaissant l'improbabilité de la théorie, ne la considèrent pas cependant comme condamnable. Malgré l'interprétation vulgaire et universelle, on pourrait sauvegarder encore l'intervention divine dans la formation de l'homme en l'admettant *médiate :* au lieu de prendre au sens rigoureusement littéral le *de limo terræ*, on l'entendrait de tout ce que l'évolution a fourni, sous la direction providentielle, d'éléments matériels au composé humain final, qui serait ainsi, quand même, sorti, corps et âme, des mains du Créateur.

Il convient d'ailleurs aux catholiques de se montrer d'autant plus circonspects que la genèse (l'actuation) successive des êtres vivants par voie d'évolution n'est pas sans avoir une sérieuse apparence de fondement dans la théorie des *raisons séminales* chère à S. Augustin, et devant laquelle S. Thomas se montre tout au moins fort indécis. Voici, du Docteur angélique, un texte curieux, assez peu connu, qui n'est pas pour favoriser l'intransigeance des adversaires de l'évolution, appliquée même à la préformation du corps du premier homme :

« Quo modo et quo ordine mundus factus sit, non pertinet ad fidem, nisi per accidens, inquantum in Scriptura traditur, cujus veritatem diversa expositione sancti salvantes, diversa tradiderunt. Augustinus enim vult *(Super Gen.*, l. v, c. 5, et *De Civit. Dei*, c. 9) in ipso creationis principio quasdam res per species suas distinctas fuisse in natura propria, ut elementa, corpora cœlestia et substantias spirituales ; alia vero in rationibus seminalibus tantum, ut animalia, plantas ET HOMINES, quæ omnia postmodum in naturis propriis producta sunt in illo opere quo, post senarium illorum dierum, Deus naturam prius conditam administrat, nec in distinctione rerum attendendum esse ordinem temporis, sed naturæ et doctrinæ ; et ita quæ naturaliter priora sunt prius facta memorantur, sicut terra prius quam animalia, et aqua prius quam pisces, et sic de aliis... Ita Moyses rudem populum de creatione mundi instruens, per partes divisit quæ simul facta sunt.

« Gregorius vero *(Moral.*, XXXII, 12) et alii sancti ponunt ordinem temporis in distinctione rerum servatum ; et hæc quidem positio est communior et magis consona videtur Litteræ quantum ad superficiem ; sed prior est rationabilior, et magis ab irrisione infidelium Sacram Scripturam defendens ; et hæc opinio plus mihi placet ; tamen utramque sustinendo ad omnia argumenta respondendum est. » *(Sent.*, l. II, d. 12, q. 1, art. 2).

On aura remarqué dans la première partie du texte les deux mots que nous avons soulignés : *et homines*. Et voilà qui nous commande le respect de « l'évolutionnisme spiritualiste » quant à la formation médiate du corps de l'homme, pour autant que la théorie moderne est apparentée avec celle de S. Augustin et de S. Thomas. Nous disons bien : « et de S. Thomas, » car, quoi qu'il en soit de l'enseignement différent du Docteur Angélique dans la *Somme théologique* (Ia P., q. 91), il avoue ici nettement sa préférence pour l'opinion de S. Augustin, à laquelle il trouve le double avantage d'être *rationabilior*, et de réaliser le principe posé ailleurs par S. Augustin *(Gen. ad litt.*, I, 19) : « Sic Scripturæ exponantur quod ab infidelibus non irrideantur. »

On peut donc, sauf définition contraire du magistère de l'Eglise, on peut donc *salva fide* admettre l'hypothèse de l'origine de l'homme par voie d'évolution spiritualiste.

Tel est le sentiment de M. Goury, fervent évolutionniste sur toute la ligne, mais non pas matérialiste dans l'acception intégrale du mot, que nous avons ci-dessus précisée. On peut toutefois lui reprocher de n'avoir qu'incidemment, de façon beaucoup trop brève, formulé son opinion en si grave sujet, et cela en des termes qui prêtent le flanc à une sérieuse critique. Ecoutons-le :

« Une nouvelle question se pose : A partir de quel moment l'Homme a-t-il existé en tant qu'Homme ?

Ici la réponse semble facile : c'est lorsque nous rencontrons cet être évolué en possession de cette ψύχη qui le distingue des animaux dont il a gardé la structure, en possession de l'Intelligence.

On peut même dire que cette intelligence fut le facteur suprême qui réalisa la pleine évolution de l'Homme.

Et, phénomène digne de remarque, cette intelligence, dès qu'il est possible de la saisir, est *une* dans l'éloignement des temps : l'homme la possède en puissance, telle aux époques les plus reculées qu'il peut s'en enorgueillir aujourd'hui.

A tous les âges, l'intelligence humaine apparaît susceptible d'atteindre, sous l'influence du milieu, au plus

parfait développement, jusqu'au Génie. Nous verrons, par exemple, les peintres des cavernes paléolithiques égaler en réalisme les meilleurs artistes animaliers de notre temps.

Il semble que nous assistions à une évolution de la matière, mais nulle part à celle de l'esprit.

C'est donc à la recherche des manifestations primitives de cette intelligence qu'il faut nous mettre pour percevoir l'instant où l'homme fut.

La paléontologie ne saurait saisir les traces premières de ce souffle sublime qui fera vibrer jusqu'à la fin des siècles les cellules du cerveau de l'être qu'est l'Homme. C'est au préhistorien qu'il appartient de recueillir, dans les couches de terrains les plus inférieures, les vestiges d'industrie qui révèleront jusqu'à quelle période géologique il convient de reculer l'ancienneté de l'Homme intelligent. » (P. 32).

C'est très bien. Mais pour calmer les scrupules — toujours vite éveillés en pareille matière — du lecteur catholique, ou simplement spiritualiste, combien il eût été préférable que cette très belle page figurât bien en vue dans l'Introduction ou dans la finale Conclusion du volume !

Très chaudement, parce que conscients de sa haute valeur, nous le recommandons à nos amis qu'intéresse, avec ou sans Glozel, le problème humain de la préhistoire. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour présenter les deux observations que voici, dont nous aimerions qu'il fût tenu compte dans une prochaine édition.

1° Dans le texte qu'on vient de lire, il est dit de l'intelligence que l'homme la possédait *en puissance* dès les époques les plus reculées. Le mot a certainement trahi la pensée de l'auteur. Il a voulu dire que tout le développement futur de ses *opérations* était déjà, dès le principe, en puissance dans la faculté intellectuelle, dans l'âme spirituelle de l'homme, — mais non pas que cette faculté, cette âme, étaient alors elles-mêmes simplement en puissance, en état de *fieri* évolutif, ce qui est la thèse matérialiste. L'intelligence, en tant que faculté, l'âme spirituelle en tant que « source » de vie intellectuelle, est non pas *en puissance*, mais bien *en acte*, dans l'enfant qui vient de naître : ce qui est alors en puissance, c'est l'efflorescence, dans des conditions futures appropriées, des opérations qui pourront éventuellement en émaner. On ne peut dire des ruisseaux qu'ils sont en puissance dans leur source, qu'autant que la source est elle-même existante en acte, et non pas seulement en puissance. Pour éviter tout danger d'interprétation matérialiste de sa formule, l'auteur n'avait qu'à écrire : «... l'homme la possède (l'intelligence) telle, aux époques les plus reculées, qu'il peut s'en enorgueillir aujourd'hui, et riche déjà, en puissance, de tout le développement progressif des œuvres de plus en plus parfaites qu'il lui sera donné de réaliser au cours des âges, en fonction (sous l'influence) des circonstances extérieures variables où se déroule la vie humaine sur la terre. » Formule, ou toute autre analogue, qui serait correcte, répondrait, croyons-nous, à la pensée de M. Goury, et donnerait, sans péril d'équivoque, pleine satisfaction à ses lecteurs.

2° La troisième partie du volume, qui débute avec l'étage *Aurignacien* [1], porte en gros caractères le titre général : *L'Homo sapiens*. Qu'est-ce à dire ? Si l'homme a commencé d'être *sapiens* à ce moment-là, c'est donc qu'il ne l'était pas auparavant, pendant les longues périodes précédentes (Chelléenne, Acheuléenne, Moustérienne), « marquées, pourtant, dit M. Goury, par les manifestations du génie inventif de l'homme » ?

L'auteur s'abstient de nous dire ce qu'il entend par *homo sapiens*. et c'est dommage, ainsi que le prouve la contradiction que nous venons de signaler, qui n'est peut-être qu'un malentendu de terminologie. On désigne, en effet, généralement par *homo sapiens* l'homme intelligent, raisonnable et raisonnant, l'homme enfin spécifiquement distinct de la bête, par opposition aux types anthropomorphiques qui l'avoisinent de plus près, sans dépasser le cadre du règne animal. A ce compte-là, l'homme chelléen était tout aussi *sapiens* que l'aurignacien, comme le prouvent les vestiges chelléens de son « génie inventif. »

Si par ce déterminatif *sapiens* M. Goury entend seulement désigner une manifestation plus élevée, plus parfaite, de l'intelligence humaine, la manifestation de son génie *artistique*, par exemple, c'est une affaire de nuance, de progrès dans la même ligne, et non point de radicale différence spécifique : la contradiction disparaît alors, mais encore faudrait-il l'éviter en prévenant, par une simple définition du mot *sapiens*, l'équivoque d'une interprétation fâcheuse, certainement contraire à la pensée de l'auteur. Franchement, nous ne voyons pas ce qu'aurait à perdre, mais nous apercevons très bien ce que gagnerait l'ouvrage par la suppression pure et simple des deux mots *homo sapiens* en tête de la troisième partie.

Sous le bénéfice de cette double réserve, dont il est prudent que le lecteur soit averti, il nous plaît d'ajouter que ce « Précis d'archéologie préhistorique, » scientifiquement très remarquable, se présente à nous honoré d'un *Imprimatur* de l'autorité ecclésiastique parfaitement mérité.

II

On a copieusement épilogué, dans tous les camps, chez les catholiques comme chez les protestants, sur le fait historique de l'abjuration d'Henri IV. Dans quelle mesure la conversion du roi a-t-elle été sincère au point de vue religieux ? Jusqu'ici le mélange de la légende à l'histoire n'a guère permis de résoudre l'énigme de façon bien satisfaisante, tant paraît puissante la présomption qui porte à croire que ce fut là beaucoup moins une affaire de conscience que de pure politique.

Contre ce jugement, cher à tant de voltairiens nos arrière-grands-pères, Mgr Baudrillart, d'un mot en passant, mais d'un mot éloquent, protestait tout récemment du haut de la chaire de Notre-Dame [2]. Combien sa protestation était fon-

[1] Ainsi appelé du nom de la grotte d'*Aurignac* (Haute-Garonne) où ont été découverts en 1860 les vestiges humains qui la caractérisent.

[2] *Conférences de Notre-Dame, 1928*, 4e conférence.

dée, nous l'allons montrer à nos lecteurs, en empruntant ses meilleurs arguments et ses références à l'étude que M. Pierre de Vaissière, Conservateur adjoint aux Archives nationales, vient de publier sur « La conversion d'Henri IV » dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France* (n° de janvier-mars 1928).

Avant d'aborder le sujet par son côté historique, qu'on nous permette de rappeler brièvement quelques principes dont l'oubli ou la méconnaissance a certainement contribué, pour une très large part, à orienter l'opinion publique dans une fausse direction.

Autre chose est le motif *formel,* propre, déterminant d'une quelconque de nos actions, et autre chose la catégorie des motifs dits simplement *impulsifs*, qui « préparent » de plus ou moins loin la détermination finale, qui influent avec plus ou moins d'efficacité sur l'œuvre du motif formel dans le déclenchement effectif de l'opération.

Pierre fait l'aumône à un pauvre, à une bonne œuvre. Il est bon fidèle, et agit par inspiration de charité, c'est entendu. Mais voyez, aux alentours de sa dernière décision pratique, le jeu varié des multiples motifs qui peuvent intervenir. Par exemple, il donne son aumône *parce que* son voisin vient d'en faire autant, *parce que* ce pauvre particulièrement l'intéresse, *parce que* les témoins de son refus en seraient scandalisés, *parce que* ça fait plaisir à sa femme, *parce que* c'est un bon exemple pour ses enfants qui sont là, *parce que* c'est un moyen de mérite surnaturel, *parce qu'il* craint que le pauvre évincé manifeste de façon fâcheuse son ressentiment, etc., etc.

Notez tous ces *parce que :* ce sont autant de motifs impulsifs qui seraient par eux-mêmes insuffisants, mais qui ont néanmoins pour effet d'éveiller et de mettre en jeu le vrai motif final déterminant, le motif formel de la charité.

Dans la vie morale humaine, il n'est guère de dernier jugement pratique, issu de son motif formel spécifique, qui n'ait peu ou prou ses ramifications préparatoires dans ces circonstances variées, simplement impulsives, qui, sans y pénétrer, amènent la volonté au seuil du sanctuaire où s'élabore, sous un motif tout autre, mais prédominant cette fois, et déterminatif, l'œuvre de sa volition délibérée.

Il en est exactement ainsi dans l'ordre de la foi. Quand on dit que telle âme simple croit à la présence réelle eucharistique *parce que* son curé la lui a enseignée ; quand on dit que c'est à la sainteté du prêtre ou à la parole du prédicateur, que le pécheur endurci doit sa conversion, on dit une chose juste. Ce sont assurément là des motifs de foi, mais des motifs impulsifs, préparatoires, de crédibilité si l'on veut, lesquels, à un moment donné, font place au vrai motif formel de l'acte de foi, qui est l'autorité de la parole même de Dieu, sur quoi, la bonne volonté aidant, l'intelligence appuie la certitude absolue de son assentiment.

Il peut arriver, c'est clair, qu'on exagère la portée du motif impulsif jusqu'à en faire le motif formel prédominant d'une action, comme, par exemple, dans le cas où notre Pierre ci-dessus donnerait avec ostentation son aumône uniquement, disons plutôt, principalement, pour être admiré de la galerie : orgueil alors, et non plus charité.

C'est vrai ; mais ce qui est vrai aussi, c'est 1° qu'on n'a pas le droit, en présence de plusieurs motifs possibles d'une opération, de prononcer à priori, avant examen des faits, que l'un d'eux est formel, plutôt que les autres ; c'est une étude à faire d'après les données concrètes de chaque cause ; et il est vrai aussi 2° que la coexistence, dans un cas donné, de plusieurs motifs, disons pour simplifier, de deux motifs, l'un impulsif, l'autre formel, n'enlève rien à la valeur de l'acte posé sous un motif formel bon, malgré l'influence qu'a pu exercer le motif impulsif de qualité morale discutable.

Cette doctrine, de pure psychologie élémentaire, a tout naturellement son application au cas du roi Henri IV. On dit souvent que sa conversion n'a pu avoir qu'un motif politique ou un motif religieux, et là-dessus, puisqu'il faut choisir, l'on opine absolument pour l'un ou pour l'autre, c'est-à-dire, en fait, presque toujours pour le motif politique. Rien de plus faux que pareil point de vue. La vérité est que les deux motifs ont coexisté dans la pensée du roi, l'un impulsif mais insuffisant, l'autre formel et finalement prédominant. Reste à savoir lequel des deux l'a emporté au moment de la conversion : question de fait, qui est tout le problème à résoudre. Entrons maintenant dans l'histoire.

Tout le monde sait l'état pitoyable où se trouvait la France à la mort d'Henri III (1589), le dernier des Valois, après quarante ans de l'effroyable guerre civile déchaînée par l'invasion de la réforme protestante. L'héritier légitime du trône était le Béarnais. « Mais Henri IV était protestant ; mais Henri IV était relaps, car il avait, au bout de quatre ans, renié son abjuration faite à l'heure tragique de la Saint-Barthélemy. Or la coutume fondamentale du royaume ne voulait pas seulement que le Roi fût le plus proche parent, par les mâles, de son prédécesseur, elle voulait aussi qu'il fût catholique, et le serment du sacre l'impliquait. Depuis Clovis, on avait vu des rois mérovingiens, on avait vu des rois carolingiens, on avait vu des rois capétiens, mais on n'avait pas vu de rois hérétiques. Un roi hérétique ! Soixante-dix ans d'expérience avaient prouvé que cela signifiait bientôt un peuple hérétique. Partout où un prince protestant l'avait emporté, il avait imposé sa religion à ses sujets, persécuté, ruiné, et, autant qu'il l'avait pu, anéanti l'Eglise catholique ; de nombreux Etats allemands, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Angleterre, l'Ecosse, étaient de ce fait les plus éclatants témoins ; l'odieuse formule *Cujus regio hujus religio* était passée à l'état de principe. Or les Français voulaient rester catholiques [1]. »

[1] Mgr Baudrillart, *op. cit.*, p. 129-130.

Henri IV le savait mieux que personne. Aussi, dans la proclamation où il se posait comme roi de France, dès 1589, eut-il soin de promettre solennellement qu'il se ferait instruire dans la religion catholique, reconnaissant ainsi que sa conversion pouvait seule lui mériter la couronne dont l'écartait son hérésie. Et ce n'est qu'en 1593 qu'il se décida à abjurer ! Pourquoi cette longue attente, sinon, semble-t-il, parce qu'il espérait pouvoir vaincre la résistance opiniâtre de Paris et de la *Ligue* indépendamment de son abjuration préalable, qu'il estimait devoir lui aliéner tout le parti de ses coreligionnaires, sans lui concilier la sympathie confiante des catholiques ? Rien ne prouve qu'il n'eût point l'intention de tenir sa promesse un jour ou l'autre. Mais c'est là, néanmoins, un argument qu'ont largement exploité, non sans quelque apparence de raison, les partisans de la conversion purement politique. Argument d'ailleurs inutile, superflu tout au moins, tant est historiquement évident l'intérêt politique majeur qu'avait Henri IV à se faire catholique, pour entrer en tranquille possession de la couronne de France.

Et pourtant, cette considération d'intérêt politique n'avait pas suffi à le décider, une première fois déjà, lorsque, en 1585, Henri III consentait à accepter son concours dans les hautes affaires du royaume, avec promesse de le reconnaître pour son héritier présomptif, à la condition qu'il abjurât le protestantisme : ce qu'il refusa.

On comprend encore qu'au lendemain des victoires d'Arques et d'Ivry (1590) Henri IV se soit bercé de l'espoir d'arriver au cœur du peuple sans passer par une église catholique. Mais comment expliquer qu'il soit si longtemps resté insensible, lui le bon patriote français, devant les horreurs du siège de Paris, devant la menace grandissante de la *Ligue* et des clameurs populaires, devant la perspective d'une défection certaine de ses alliés les Royaux ; qu'il soit aussi resté réfractaire aux avis et supplications de son entourage, mêlé de protestants et de catholiques, où des protestants eux-mêmes lui représentaient, non sans douleur pour eux, que son abjuration seule pourrait mettre fin à la guerre civile et assurer le triomphe de sa cause ? Oui, comment expliquer, enfin, ses tergiversations prolongées à l'heure où, comme le remarque M. de Vaissière, l'attitude hostile de la papauté, les intrigues plus dangereuses encore du roi d'Espagne Philippe II, jointes à tant d'autres circonstances défavorables, pour lui gravement inquiétantes, mettaient tous les jours davantage sa cause en sérieux péril ? Aurait-il fait tant de façons, risqué si longtemps de perdre la partie, s'il n'eût été qu'un politicien de l'école de Machiavel, si le motif de l'intérêt politique n'avait été chez lui gêné, contrebalancé par des considérations de conscience ?

Il craignait, a-t-on dit, de se mettre à dos ses coreligionnaires protestants. C'est vrai, de toute évidence, et cette crainte était doublée chez lui du sentiment chevaleresque de fidélité qui l'effrayait à la pensée d'avoir pour ennemis « ceux qui, disait-il, ont si longtemps couru ma fortune et employé leurs biens et leur vie pour défendre la mienne [1]. »

Sans doute, mais les protestants eux-mêmes ne savaient-ils pas fort bien que, sans l'abjuration, la guerre civile ne finirait jamais, et que, en définitive, ils avaient plus à attendre d'un roi ami couronné que du hasard des batailles sous le panache d'un simple prétendant ?

A part la raison de sentiment, toutes les autres devaient peser bien peu dans l'esprit du Béarnais, quand il entendait, parmi les plus qualifiés conseillers protestants de son entourage, Sully, protestant de marque pourtant, lui dire : « Vous ne parviendrez jamais à l'entière possession et paisible jouissance de votre royaume que par deux seuls expédients, par le premier desquels, qui est la force et les armes, il vous faudra user de sévérités, rigueurs et violences, qui sont toutes procédures entièrement contraires à votre humeur et inclination, et vous faudra passer par une milliasse de difficultés... ; au lieu que par l'autre voie, qui est de vous accommoder touchant la religion à la volonté du plus grand nombre de vos sujets, vous ne rencontrerez pas tant d'ennemis, de peines et difficultés. De vous conseiller d'aller à la messe, c'est chose que vous ne devez pas, ce me semble, attendre de moi, étant de la religion ; mais bien vous dirai-je que c'est là le plus prompt et le plus facile moyen pour renverser tous les monopoles et pour faire aller en fumée tous les plus malins projets [2]. »

Devant cet ensemble de circonstances graves, urgentes, absolument claires, qui toutes convergeaient au même point de la nécessité politique de l'abjuration, l'histoire se demande comment et pourquoi le motif politique s'est trouvé impuissant à triompher des longues hésitations du roi, et ne peut se défendre de penser que celui-ci a été alors préoccupé, beaucoup plus qu'on ne l'imagine, du problème moral que posait l'abjuration dans sa conscience.

Mais non, répondent les tenants de la conversion exclusivement politique. A quoi bon tant d'hypothèses et de subtiles analyses ? N'avons-nous pas pour nous renseigner là-dessus l'aveu du roi lui-même : « Paris vaut bien une messe » ? Et c'est là, en effet, l'argument prétendu péremptoire qu'on met toujours en avant.

Les légendes ont la vie dure ; quand elles ont la bonne fortune d'être enchâssées dans un mot pittoresque, populaire, à l'emporte-pièce, elles sont immortelles ; et c'est le cas de la soi-disant boutade d'Henri IV. L'idée est amusante, typique, incrustée dans une formule lapidaire : les critiques d'histoire auront beau gratter, elle vivra longtemps encore, sinon toujours, dans la mémoire des hommes... comme le mot de Cambronne.

[1] Sully, *Œconomies royales,* éd. Michaud-Poujoula p. 110.
[2] Sully, *op. cit.*, p. 109.

Rien, absolument rien, pas un seul témoignage ou document historique ne permet d'attribuer le propos fameux à Henri IV.

Cette boutade, dit M. de Vaissière, peut avoir son origine dans le mot d'Henri IV à un gentilhomme à qui il demandait pourquoi, ayant été jusque-là au prêche, il allait maintenant à la messe : « Sire, répondit-il, c'est parce que vous y allez ; » sur quoi le roi aurait reparti : « Ah ! j'entends bien ce que c'est : vous avez volontiers quelque couronne à gagner [1]. »

Toutefois, plus sûrement le propos se rattacherait à l'anecdote que rapporte un recueil satirique de 1622 : *Les Caquets de l'accouchée*. A l'interrogation du roi, lui demandant pourquoi il n'allait pas à la messe comme lui, le duc de Rosny répondit : « Sire, Sire, la couronne vaut bien une messe [2]. »

On connaît la finesse d'Henri IV et le souci qu'il avait de se concilier les bonnes grâces de la *Ligue*. Conçoit-on qu'un politique aussi avisé et prévenu se soit permis un propos qui, de toute évidence, devait froisser et alarmer les catholiques ? un propos qui, à lui seul, aurait contredit, anéanti, tous les efforts laborieusement tentés par le roi pour donner pleine confiance en la sincérité de sa conversion ? Il faut avouer que ce n'est pas vraisemblable, et que l'historien est en droit de le tenir pour légendaire, devant la carence absolue de tout document susceptible d'en prouver l'authenticité.

Au surplus, le propos fût-il authentique — et il faut avouer qu'il est assez dans la manière pittoresque et primesautière du Béarnais, — que pourrait-on raisonnablement en conclure au point de vue qui présentement nous occupe ? Absolument rien, non plus que de tant d'autres boutades analogues dont les gens d'esprit assaisonnent volontiers leur conversation, et qui ne sont en fait que plaisanteries, paradoxes, mots pour rire. Un protestant se convertit juste à point pour épouser une riche héritière catholique. S'il lui arrive de dire en riant, *inter amicos :* « Après tout, la demoiselle valait bien une messe, » qui se scandalisera et prendra la boutade au sérieux, surtout s'il est par ailleurs des circonstances connues qui prouvent que, pour le futur, la conversion n'a pas été une affaire d'argent, mais de sérieuse conscience ? — Laissons donc la légende, et revenons à l'histoire.

L'influence de notre entourage, de nos parents, de nos amis, de nos intimités, est, chacun sait cela, une source particulièrement féconde de nos « motifs » d'agir. Or, il ne semble pas que, dans le « cas d'Henri IV, » on ait fait à cette considération toute la part large qu'elle mérite.

Le roi, nous l'avons dit déjà, avait autour de lui, depuis des années, non seulement une élite de catholiques ralliés à sa cause, mais des docteurs et des évêques, notamment l'archevêque de Bourges, les évêques d'Evreux, de Chartres, de Nantes. C'est assez dire, en raison surtout du voisinage de conseillers protestants, que la « question confessionnelle » dut être fortement agitée, si bien que, au dire d'Aubigné, le roi finit par acquérir la conviction que « le différend des deux religions n'était grand que par l'animosité des prêcheurs, et qu'un jour par son autorité il le pourrait composer [1]. »

Parmi les motifs intimes « impulsifs » qui, en dehors de la politique, ont puissamment contribué à préparer la conversion d'Henri IV, la psychologie et l'histoire s'accordent à mettre en première ligne l'influence de sa maîtresse Gabrielle d'Estrées. Catholique et ambitieuse, elle servait, à ce moment-là, auprès du roi la cause de l'Eglise et... la sienne, car elle espérait — tout permet de le penser — que le roi converti l'épouserait religieusement en justes noces et l'associerait à sa fortune sur le trône de France, après avoir fait annuler en cour de Rome son mariage protestant avec Marguerite de Valois.

Quoi qu'il en soit de ses particulières intentions personnelles, le fait est certain qu'elle fit campagne de son côté pour la conversion de son amant, et l'on imagine sans peine la forte part qui peut, sans risque d'erreur, lui être attribuée dans le succès. Il n'y aurait à en douter ou à s'en étonner que ceux, s'il en est, auxquels manquerait la science expérimentale du mot de S. Augustin : *Amor meus, pondus meum ; eo feror quocumque feror,* science expérimentale qui assurément ne faisait pas défaut à Henri IV. Qui se scandalise d'apprendre qu'une femme chrétienne a fini, non pas, encore une fois, par convertir son mari, mais par préparer sa conversion, son retour à la pratique religieuse ? et n'est-ce pas une loi psychologique divine que l'amour, comme l'amitié, n'a de repos que dans l'apaisement de l'union et de l'harmonie des cœurs ? Que l'amour de Gabrielle d'Estrées ait pesé sur la conscience d'Henri IV, d'un poids qui n'était pas celui de la politique, c'est de quoi ses contemporains sont restés parfaitement convaincus :

« A cette affaire, dit Sully, quelques-uns de ses confidents et plus tendres serviteurs, entre lesquels se peut mettre sa maîtresse, firent apporter l'absolue conclusion, les uns par supplications et larmes, les autres par remontrances, et les autres par prudence humaine [2]. »

Le 20 juin 1593, un mois avant l'abjuration, un pasteur protestant, Gabriel Damours, écrivait au roi une lettre qui prouve que ce bruit fut de bonne heure « tout commun » jusque dans les provinces : « Sire, disait-il, si vous écoutiez Gabriel Damours votre ministre, comme vous écoutez Gabrielle votre amoureuse, je vous verrais toujours roi généreux et triomphant de vos ennemis... On dit par deçà que vous êtes tout près de faire comme Salomon qui se détourna à l'idolâtrie : les femmes en furent cause [3]. »

[1] *Journal de l'Estoile*, éd. Halphen, t. VII, p. 163.
[2] *Recueil général des Caquets de l'accouchée*, éd. Fournier, 1855. — Cf. Yves de la Brière, *L'Abjuration d'Henri IV* (1915).

[1] Aubigné, *Hist. universelle*, t. VIII, p. 334.
[2] Sully, *Œconomies royales*, p. 117.
[3] *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. I, p. 279-285.

Et les poètes (protestants), interprètes de la pensée populaire, proclamaient ce qu'ils appelaient la victoire de la favorite :

Gabriel vint jadis à la Vierge annoncer
Que le Sauveur du monde aurait naissance d'elle ;
Mais le roi, aujourd'hui, par une Gabrielle
A son propre salut a voulu renoncer.

Ou encore :

Ni le plus haut savoir de la Sorbonne antique,
Ni l'Espagnol bravache ou le bruyant légat,
N'ont point tant de vertu à faire un renégat
Comme les yeux friands d'une face angélique [1].

Mais, dit M. de Vaissière, de tous les contemporains celui qui sur ce point est le plus explicite est d'Aubigné, qui laisse clairement entendre la vraie raison de l'attitude de Gabrielle, pour laquelle la conversion n'était que la préface du démariage du roi d'avec Marguerite de Valois, et la possibilité pour elle de s'asseoir un jour sur le trône. « Le dernier instrument, qui fit plus que tout, ce fut la marquise de Monceaux (Gabrielle), bientôt après duchesse de Beaufort. Celle-ci, au commencement des amours du roi et d'elle, ne se confiait en serviteurs ni servantes qui ne fissent la cène et profession de réformés ; elle prêchait sans cesse la fidélité de ces gens-là, déclamait tous les jours contre les tyrannies, car c'était son terme, que le roi souffrait des catholiques qui le servaient, exhortant le prince à la persévérance en sa religion. Mais, quand l'espérance de venir à la royauté par le mariage fut fortifiée en l'esprit de cette dame, et qu'en lui-même on eut fait couler que tous les ministres ensemble ne pourraient dissoudre le premier mariage, et que le pape seul était capable de frapper un si grand coup, alors elle eut les suasions puissantes de ceux qui, en changeant d'opinion, se vantent d'avoir épluché la première ; et dès lors employa sa grande beauté et les heures commodes des jours et des nuits pour favoriser ses discours sur le changement [2]. » Une fois de plus, les raisons du cœur se seront montrées plus puissantes que celles de la politique.

Du reste, les circonstances qui ont immédiatement précédé l'abjuration suffiraient, à elles seules, à prouver que, en plus des considérations politiques, c'est principalement à des scrupules de conscience qu'il faut attribuer les longues tergiversations d'Henri IV.

Scrupules d'ailleurs d'ordre pratique beaucoup plus que dogmatique, à en juger d'après ce que nous savons de l'éducation, du caractère et des propos mêmes du Béarnais. Son protestantisme était chez lui beaucoup moins conviction personnelle raisonnée qu'affaire d'héritage et d'entraînement familial. Ses idées religieuses n'avaient pas la rigueur que certains protestants se plaisent à lui prêter, pour lui infliger toute crue l'épithète de renégat. Sans goût aucun pour les disputes théologiques, il n'appartenait certainement pas à la fraction des calvinistes exaltés. Il était loin

[1] *Journal de l'Estoile*, éd. Halphen, t. III, p. 153.
[2] Aubigné, *Hist. universelle*, t. VIII, p. 341.

d'accepter les doctrines de tous les ministres, et ne faisait d'objections qu'à un petit nombre de points des doctrines catholiques. La question qui entre toutes lui tenait le plus à cœur, et où paraissent s'être concentrées en gros ses préoccupations religieuses, était celle de la fin dernière ; aussi se montra-t-il vivement frappé, satisfait et apaisé, quand les docteurs de son entourage eurent réussi à le persuader qu'on pouvait également bien faire son salut dans l'une et l'autre confession. Le dogme du Purgatoire, cela va de soi, souleva de sa part quelques objections ; mais, en revanche, quand les prélats, ses conseillers et catéchistes, vinrent à parler de la réalité du sacrement de l'autel, il leur dit : « Je n'en suis pas en doute, car je l'ai toujours ainsi cru [1]. » Voilà qui en dit long sur la qualité de son calvinisme et sur le peu de chemin qui lui restait à faire pour rejoindre, en toute paix de conscience, la vérité catholique.

« Au vrai, ajoute M. de Vaissière, si l'on veut que des raisons temporelles soient intervenues dans la conversion du roi, c'est, en effet, bien moins l'ambition de la couronne que le souci patriotique, le désir de mettre un terme aux « misères et calamités » du pays, qui, il faut le reconnaître, l'ont inspirée. Au ministre La Faye qui le suppliait de ne pas donner à ses coreligionnaires le scandale de le voir arraché par violence au sein des églises : « Si je suivais votre avis, répondit le roi, il n'y aurait ni roi ni royaume dans peu de temps en France. Je désire donner la paix à tous mes sujets, et le repos à mon âme. Avisez entre vous ce qui est de besoin pour votre sûreté ; je serai toujours prêt de vous faire contenter [2]. »

Enfin arriva le jour de l'abjuration, 25 juillet 1593. Bien qu'elle fût sans doute décidée déjà depuis quelque temps dans sa pensée, Henri IV tarda jusqu'à la dernière heure à publier lui-même officiellement sa résolution. Etait-ce pour accentuer davantage devant les protestants le regret qu'il avait de les contrister ? ou pour donner aux catholiques une preuve renforcée de sa sincérité ? Vraisemblablement pour les deux raisons à la fois, ce qui était d'ailleurs de bonne diplomatie.

C'est ce qui explique pourquoi c'est vers la mi-juillet seulement que le roi convoqua l'assemblée d'évêques avec lesquels il voulait discuter définitivement des choses de religion, alors que son confident, l'archevêque de Bourges, avait déjà annoncé, dès le mois de mai, aux Etats de Suresnes, sa volonté de se convertir.

Les vingt prélats et docteurs catholiques convoqués en juillet ne se réunirent que le 22, pour s'entendre intimer par le roi l'ordre d'avoir à choisir quatre d'entre eux qui devraient se trouver le lendemain à son lever, « cela, non parce qu'il ne les estimait tous très dignes, mais parce qu'en plus grande compagnie il eût été malaisé d'éviter quelque confusion. »

[1] Palma-Cayet, *Chronologie novennaire*, dans Michaud et Poujoulat, 1re série, t. XII, p. 495.
[2] Palma-Cayet, *Chronologie novennaire*, p. 467.

Les quatre prélats désignés furent : l'archevêque de Bourges, les évêques du Mans, de Nantes et d'Evreux. Il les reçut entre 7 et 8 heures en son cabinet, « d'où il avait fait sortir toutes autres personnes, » et où « d'entrée il leur déclara que, dès son avènement à la couronne, il avait résolu et promis recevoir instruction pour se réunir à l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; qu'il ne l'avait pas pu faire plus tôt pour les continuelles guerres ; mais que, connaissant sur ce point l'extrême désir de ses sujets, et touché de compassion de la misère et calamité de son peuple, il s'était décidé à entrer en discours avec plusieurs hommes doctes par lesquels il avait été assuré et confirmé que l'Eglise catholique, apostolique et romaine était la vraie Eglise ; qu'il avait été persuadé et nourri en cette opinion qu'il était entré beaucoup d'abus en ladite Eglise, ce qui l'en avait tenu séparé ; mais que, ayant entendu ces abus être plutôt en l'usage et pratique qu'en la doctrine, il s'était résolu de se réunir à ladite Eglise. »

« Sur quoi, continue le procès-verbal de l'Assemblée, lesdits prélats étant entrés en conférence avec le roi, ils avaient demeuré cinq heures et plus sans interruption, parlé et rendu raison à Sa Majesté de tous les principaux points controversés en ce temps, desquels ledit Seigneur roi aurait donné démonstration être content et satisfait, et leur aurait déclaré qu'il se trouvait amplement instruit et assuré en sa conscience sur les points dont il était en doute... et leur ordonna de dresser la profession de foi telle qu'ils estimeraient qu'il lui faudrait faire, et lui apporter dès le soir, pour la voir, et faire entendre sa résolution à ladite compagnie [1]. »

A ces constatations du procès-verbal de la Conférence il faut joindre le récit de Claude Groulart, premier président de Rouen, admis à recueillir ce jour-là même les impressions du roi : « Le roi, écrit-il, nous représenta que, depuis que Dieu l'avait appelé à la couronne, tout son désir avait été de chercher les moyens de son salut, qu'il préférait à tous les biens du monde, et avait continuellement prié sa divine Majesté de lui en ouvrir le chemin, mais surtout depuis quelques jours qu'il avait reconnu que ses sujets catholiques le désiraient et qu'il s'était mis entre les mains de quelques théologiens, où il avait tant profité à conférer avec eux qu'il confessa avoir été induit et s'être enfin résolu de faire profession de la religion catholique ; et, encore qu'il eût en ses jeunes ans été nourri en profession contraire et confirmé en cette opinion, toutefois que, par la grâce du Saint-Esprit, il commençait à prendre goût aux raisons qui lui avaient été alléguées [2]. »

Et voici, pour finir, une déclaration du roi lui-même consignée au *Procès-verbal d'abjuration*, où il atteste que « ce qu'il faisait, il ne le faisait que pour l'assurance de sa conscience sans laquelle il ne voudrait pas, pour quatre royaumes tels que le sien, se départir de la religion dans laquelle il avait été nourri [1]. »

[1] *Procès-verbal de l'abjuration d'Henri IV* dans *Archives curieuses de l'hist. de France*, 1re série, t. XIII, p. 345, 346.

[2] *Voyage en Cour de Claude Groulart*, dans Michaud et Poujoulat, 1re série, t. XI, p. 560.

L'affaire est entendue. La conversion d'Henri IV a été raisonnée, sincère et « formellement » œuvre de conscience, non pas de pure politique. Personne ne songe à nier la multiplicité, l'efficacité même, si l'on veut, des motifs « impulsifs » qui l'ont préparée ; mais tout ce que nous savons du caractère du roi, de ses propres déclarations, de toutes les circonstances de son évolution religieuse, nous autorise à conclure qu'aucun d'eux, si puissant fût-il, n'aurait suffi, pas plus que leur ensemble, à déterminer sa décision finale d'embrasser la religion catholique. Ses hésitations prouvent qu'il prenait le problème de son salut au sérieux, et, seules, des raisons de conscience ont pu en triompher.

C'est un point d'histoire qui valait la peine d'être définitivement éclairci. Que les protestants aient eu et aient encore intérêt à maintenir la légende de la conversion simulée, par unique motif formel de politique, cela se comprend ; ils sont dans leur rôle ; leur cause ne peut que profiter du discrédit dont la légende éclabousse, à travers la personne du roi « parjure », les naïfs qu'il a ralliés à son « panache » par un abominable mensonge. Mais nous, catholiques, nous avons le devoir de juger les choses autrement, c'est-à-dire telles qu'elles sont, et cela non seulement par respect de l'histoire, mais pour défendre, avec la cause générale de l'Eglise, l'honneur du peuple français catholique de ce temps-là, et de la *Sainte Ligue*, en les déchargeant de l'odieux soupçon d'avoir donné tête baissée dans ce qui n'aurait été qu'une farce sacrilège du roi Henri IV.

III

Le P. Ed. Papinot, ancien missionnaire au Japon, donne dans la *Revue des Missions* (1er mars 1928) un article intitulé : *La résurrection du catholicisme au Japon*. A vrai dire, il n'y a là à glaner, pour nous, aucune nouveauté « sensationnelle » quant à l'histoire générale des vicissitudes du catholicisme au Japon, depuis S. François-Xavier jusqu'à la période tout à fait contemporaine. Nous avions déjà, pour nous renseigner sur ces « origines, » l'excellente biographie de Mgr Petitjean [2]. Mort en 1884, celui qu'on pourrait appeler le second apôtre du Japon n'a pu que saluer l'aurore du renouveau catholique qui semble enfin motiver pour l'avenir des espérances définitives. Nous allons voir avec le P. Papinot dans quelle mesure elles sont fondées.

L'histoire du catholicisme au Japon se divise nettement en trois périodes : *naissance, mort* et

[1] *Archives curieuses*, etc., loc. cit., p. 348.

[2] *Mgr Petitjean*, par J.-B. Chaillet, 1923. — Cf. J.-M. Martin, *Le Shintoïsme religion nationale*, Hongkong, 1924 ; P. Papinot, *Dict. d'hist. et de géogr. du Japon*, Tokio, 1906 ; A. Brou, S. J., *Japon*, dans *Dict. apol. de la Foi catholique* ; J. Dahlmann, *Les religions du Japon*, dans *Christus*, Paris, Beauchesne, 1916.

résurrection, les deux extrêmes très courtes (une soixantaine d'années), et l'autre, la période de sommeil, s'étendant sur une durée de près de trois siècles.

C'est en 1549 que S. François-Xavier apporta la semence évangélique au Japon. Il n'y prêcha que 27 mois, et, semble-t-il, sans faire beaucoup de prosélytes. Mais ses successeurs, comme lui Jésuites, continuèrent le travail commencé et obtinrent rapidement des résultats merveilleux. A la fin du xvi^e siècle d'autres religieux, Franciscains, Dominicains, Augustins, vinrent apporter leur concours à l'œuvre missionnaire, et tel fut le succès de l'entreprise que l'on comptait au Japon au moins un million de chrétiens après seulement une cinquantaine d'années d'évangélisation.

Ici se pose une question qu'il faut tout de suite résoudre. Comment se fait-il que la prédication apostolique ait eu, en si peu de temps, un pareil succès, alors que les Japonais sont aujourd'hui si lents à se convertir, au point que, après une période égale d'efforts « missionnaires » identiques, il n'y a guère actuellement au Japon plus de 80.000 catholiques, sur une population globale d'environ 60 millions d'âmes ?

La principale raison de cette anomalie, dit le P. Papinot, réside en ce que, au xvi^e siècle, le Japon était régi par le système féodal, et que, lorsqu'un seigneur se convertissait au christianisme, le plus grand nombre de ses vassaux croyait de son devoir d'embrasser la religion du maître. A quoi il faut ajouter que les temps ont changé, les hommes aussi, et que la civilisation nippone actuelle, fortement sceptique, libre-penseuse ou matérialiste, au moins dans ses élites, oppose à l'action évangélique des obstacles que n'ont point connus les contemporains de S. François-Xavier.

L'année 1587 ouvre l'ère des persécutions, et 1597, avec les 26 premières victimes crucifiées à Nagasaki, s'inscrit en lettres d'or à la première page du long martyrologe de l'Eglise japonaise. Depuis lors ne cessèrent de se succéder les péripéties douloureuses de la guerre anticatholique. Pendant la dernière persécution, la plus violente et radicale de toutes, les missionnaires sont ou bannis ou massacrés; leurs églises, chapelles et écoles sont détruites, et les chrétiens ne peuvent échapper à la mort que par la fuite ou l'apostasie; si bien que, en 1644, l'on peut considérer le christianisme comme anéanti au Japon.

Anéanti? Non. C'est le sommeil, un sommeil léthargique, plutôt que la mort. Les annales japonaises témoignent qu'on n'avait pas réussi à exterminer entièrement la religion proscrite. A défaut de culte, de sacrements, de prêtre, de prière publique, des groupes chrétiens, en petit nombre sans doute, vivant dispersés et cachés, purent transmettre tant bien que mal, de générations en générations, l'héritage, parfois bien altéré, de la doctrine reçue de leurs ancêtres. Si la persécution, faute de victimes, ne fut pas aussi meurtrière qu'à l'aurore du xvii^e siècle, elle n'en reste pas moins, pendant plus de 250 ans, le régime normal de la politique intérieure du Japon, atteint d'ailleurs comme on le sait de la « xénophobie » chronique qui lui faisait fermer rigoureusement ses portes aux étrangers quels qu'ils fussent, à fortiori donc aux missionnaires.

C'est à partir de 1854-1858 seulement que les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, etc., purent obtenir pour leurs nationaux la permission de résider sur le territoire japonais et d'y exercer librement leur culte, mais à la condition formelle de s'abstenir de tout acte de prosélytisme auprès des indigènes. Des missionnaires, bien entendu, s'empressèrent de profiter de l'occasion pour pénétrer à nouveau dans l'empire du Soleil Levant et y relever de ses ruines, provisoirement dans leurs « concessions, » la croix du salut qu'y avait plantée S. François-Xavier trois siècles auparavant.

C'est alors que sonna l'heure du réveil, à une date à jamais mémorable, le vendredi 17 mars 1865. Mais il faut ici laisser la parole au P. Petitjean qui, dans une lettre écrite dès le lendemain, va nous narrer le grand événement. Le morceau n'est pas inédit, mais il est si beau que ceux qui déjà le connaissent auront plaisir encore à le retrouver ici :

« Hier vers midi et demi, un groupe de 12 à 15 personnes, hommes, femmes et enfants, se tenait à l'entrée de l'église des vingt-six Martyrs, avec des allures qui dénotaient autre chose que de la pure curiosité. La porte de l'église était fermée. Poussé sans doute par mon bon ange, je m'empressai de l'ouvrir, et, à mesure que j'avançais vers le sanctuaire, j'étais suivi de ces visiteurs. J'appelais de tout mon cœur sur eux les bénédictions du divin Maître, que depuis un mois nous conservons sous les espèces eucharistiques dans le saint tabernacle. Agenouillé devant Notre-Seigneur, je l'adorais et le conjurais de mettre sur mes lèvres des paroles propres à toucher les cœurs et à lui gagner des adorateurs parmi ceux qui m'entouraient. »

Mais à peine le temps de réciter un *Pater* s'est-il écoulé, que trois femmes viennent s'agenouiller tout près de lui, et que l'une d'elles lui dit, la main sur la poitrine, et à voix basse, comme si elle eût craint que les murs entendissent ses paroles :

— Notre cœur [1] à nous tous qui sommes ici, est le même que le vôtre.

— Vraiment ? Mais d'où êtes-vous donc ?

— Nous sommes tous d'Urakami. A Urakami presque tous ont le même cœur que nous.

Et aussitôt cette femme lui demande :

— « Où est la statue de Sainte Marie ?

« A ce nom béni de *Santa Maria,* poursuit le narrateur, je n'ai plus de doute : je suis en présence des descendants des anciens chrétiens du Japon. »

Entouré de ces inconnus d'hier et pressé par eux, comme par des enfants qui ont retrouvé leur

[1] *Kokoro,* cœur, sentiment, pensée, intention, signification.

père, il les conduit à l'autel de la Sainte Vierge, et tous, à peine agenouillés, de s'écrier : « Oui, c'est bien *Santa Maria;* voyez sur son bras son fils Jésus. »

Et les questions se pressent ; il faut répondre à tout et leur parler de *Deous Sama*, de *Jesus Sama*, de *Santa Maria Sama*, etc. Ils disent qu'ils ont fêté *On Aruji Jesus Sama* [1], le 25e jour du mois des gelées blanches.

— On nous a enseigné, ajoute une des personnes présentes, que ce jour-là, vers minuit, il est né dans une étable ; puis qu'il a grandi dans la pauvreté et la souffrance, et que à 33 ans il est mort sur la croix pour le salut de nos âmes.

Tout à coup, au milieu des questions qui s'entrecroisent, un bruit de pas se fait entendre : d'autres Japonais pénètrent dans l'église. En un clin d'œil les premiers se dispersent, mais presque immédiatement ils reviennent : « Nous n'avons rien à craindre de ceux-là, disent-ils ; ce sont des gens de notre village, ils ont le même « cœur » que nous. »

Cependant, pour ne pas éveiller les soupçons de la police, il fallait se séparer ; mais ce fut avec la promesse de revenir bientôt.

On conçoit aisément l'émotion de l'heureux missionnaire au soir d'un tel jour. Mais quelle était l'importance réelle de la découverte qu'il venait de faire ? Ces descendants des martyrs du XVIIe siècle étaient-ils nombreux ? Qu'avaient-ils conservé de la religion de leurs ancêtres ? Sans doute ils ont parlé de Dieu, de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge ; ils ont récité des prières et vénéré la croix ; mais, abandonnés à eux-mêmes depuis si longtemps, sans prêtres, sans sacrements, sans culte, leurs croyances ne se sont-elles pas altérées peu à peu et mélangées de superstitions empruntées au paganisme ? Et le baptême, comment était-il administré ? validement ou non ? Voilà ce qu'il importait de savoir. L'avenir allait bientôt répondre à ces questions.

La nouvelle d'une entrevue avec un missionnaire « ayant le même cœur » se répandit aussitôt dans la vallée d'Urakami, et dès le lendemain les visiteurs se succédèrent nombreux. Un vieillard de 76 ans demande à vénérer le crucifix ; il récite des prières en latin : *Te Sancte...* que le Père ne peut parfaitement saisir.

Un autre montre comment ils font le signe de la croix, sur le front et sur la poitrine, à la manière des Espagnols et des Portugais, que leur ont transmise leurs ancêtres.

Ils révèlent leurs noms de baptême : *Petoro, Paolo, Jiwano, Domingo,* etc.

Le missionnaire les interroge et apprend que dans les villages qui sont restés chrétiens, autour de Nagasaki, il y avait deux chefs : le premier, le chef de la prière, présidait aux exercices du dimanche et assistait les mourants ; l'autre, dit le « baptiseur, » administrait le baptême ; la validité douteuse du sacrement n'empêche point qu'il soit resté un témoin irrécusable de la tradition chrétienne persistant depuis les origines.

Détail curieux. Les indigènes, méfiants, n'acceptèrent pas du premier coup, et d'emblée, le missionnaire comme vrai représentant de leur religion et authentique successeur des premiers apôtres de la foi au Japon. Ceux-ci sans doute, pour mettre en garde leurs fidèles contre les entreprises des ministres protestants, avaient dû leur donner ce triple signalement du prêtre catholique : il professe le culte de la Sainte Vierge, il est envoyé par le pape, il est célibataire, — trois notes, en effet, spécifiquement antiprotestantes.

Sur le premier point la lumière fut vite faite dès la première entrevue où le P. Petitjean, sur interrogation de l'assistance, et sans en comprendre le motif, se montra dévot à la Sainte Vierge. On interroge : « Qui donc vous a envoyé dans notre pays ? » et à la réponse, que c'est le chef de la véritable Eglise, le pape de Rome, un sourire de satisfaction s'esquisse sur les visages anxieux. Puis, après quelques détours :

— « N'avez-vous pas d'enfants ? » demande-t-on timidement.

— « Vous et tous vos frères chrétiens et païens du Japon, voilà les enfants que le bon Dieu nous a donnés. Quant à d'autres enfants, nous ne pouvons pas en avoir. Comme vos premiers missionnaires, nous devons garder toute notre vie le célibat. »

A cette réponse du P. Petitjean tous inclinent le front jusqu'à terre et, leurs doutes étant résolus, leurs craintes dissipées, ils ne tarissent plus en expressions de joie et de reconnaissance. Ces chrétiens, ces descendants des martyrs avaient donc gardé la foi robuste et la vaillance de leurs ancêtres.

Cette découverte fut le point de départ de la résurrection du catholicisme au Japon. La première prise de contact avec les indigènes chrétiens fut suivie de beaucoup d'autres, ainsi que de la réorganisation normale du culte sous la direction zélée des missionnaires, si bien qu'à la fin de cette année 1865 on estimait à 10.000 le nombre des vieux fidèles ainsi retrouvés et ramenés à la pratique religieuse, non sans les précautions nécessaires pour dépister la surveillance de la police. Car le régime de la persécution officielle durait toujours, quoique avec des alternatives de recrudescence et d'accalmie qui devaient finalement aboutir, faute de mieux, à la tolérance de fait que souhaitaient les missionnaires.

Ce n'est guère qu'à partir de 1873 que les gouvernements civils ont cessé de molester violemment les catholiques, sans toutefois reconnaître officiellement leur culte, sinon à titre de simple tolérance, en vertu de la liberté des cultes admise au Japon depuis seulement une trentaine d'années. Les missionnaires l'ont mise à profit de leur mieux.

Malgré tous leurs efforts, le catholicisme n'a pas encore jeté de profondes racines en terre japonaise. Est-il même pour l'avenir à l'abri de tout

[1] Notre Seigneur Jésus.

revirement politique ou populaire qui pourrait de nouveau remettre son existence en danger ? Les plus optimistes n'osent l'affirmer, tout au moins de façon absolue, en présence de l'extrême lenteur actuelle de son développement et des graves obstacles qui lui restent à surmonter. La masse populaire reste profondément attachée à son paganisme traditionnel, et l'influence des bonzes pour l'y maintenir est considérable, pratiquement assurée de l'appui sympathique, et effectif, des autorités civiles.

Le missionnaire, par ailleurs, a beau faire : il porte dans sa personne une note qui diminue à l'avance l'efficacité de son apostolat : c'est un *étranger,* et l'on sait à quel point pendant de longs siècles, jusqu'à hier, le japonais a poussé la fierté farouchement inhospitalière de son nationalisme ; aujourd'hui encore, il garde, inconsciemment peut-être, au fond de lui-même, cet instinct ancestral de « xénophobie » qui, s'il n'est plus de la haine, reste toujours un sentiment de méfiance difficilement surmontable.

Le japonais est l'homme le plus poli du monde ; mais il y a chez lui une cloison étanche entre les démonstrations toutes gracieuses de sa politesse et sa pensée intérieure, où il abrite sa personnalité comme dans un sanctuaire inviolable.

Fermée aussi, extrêmement fermée, est la famille japonaise, ce qui rend particulièrement difficile l'action du missionnaire sur un terrain qu'il lui importerait avant tout de défricher, surtout en ce qui concerne l'apostolat auprès des enfants. Ajoutons à cela que l'esprit public de l'élite intellectuelle universitaire, s'il est moins mauvais qu'autrefois, parce que plus libéral, est loin cependant de présenter des conditions favorables au prosélytisme catholique, au prosélytisme simplement chrétien, devrions-nous dire, car les protestants n'ont guère plus de succès que nous là-bas dans leurs entreprises missionnaires.

Tout cela, et d'autres raisons encore, de moralité par exemple, sur lesquelles nous ne voulons pas insister, tout cela explique pourquoi le mouvement catholique a *jusqu'à present* fait si peu de progrès au Japon. Mais, assez insisté sur le revers de la médaille : voyons maintenant le beau côté.

Il est incontestable que, depuis plusieurs années, des faits significatifs se sont produits et qu'une évolution se dessine qui autorisent, pour un avenir prochain, de très sérieuses espérances.

L'échange des lettres et des télégrammes de courtoisie entre la Cour Impériale et le Saint-Siège se multiplie. Tout récemment, on a vu quatre ambassadeurs extraordinaires venir à Tokio de la part du Souverain Pontife. Les différentes œuvres des pays ennemis pendant la dernière guerre ont été parfaitement respectées, aussi bien que leurs ouvriers. Une Délégation Apostolique a été instituée à Tokyo et le Délégué est respecté et aimé par les autorités tout autant que par le peuple. On lui accorde presque tous les privilèges du corps diplomatique. Les écoles des religieux et religieuses sont appréciées et florissantes. On décore un religieux pour services rendus au pays. On donne volontiers pour subvenir aux besoins des œuvres catholiques.

Les conversions sont rares, mais elles sont de marque. On trouve des catholiques un peu partout, à tous les degrés de l'échelle sociale : à la Cour, dans le gouvernement, dans l'armée et dans la marine (témoin l'amiral Yamamoto), dans l'aristocratie aussi bien que dans les classes inférieures, et partout les catholiques sont respectés, estimés, honorés.

Mais l'événement le plus caractéristique de ce renouveau, qui apporte avec lui la solution des plus grosses difficultés de l'apostolat catholique au Japon, c'est la création d'un clergé et d'un épiscopat indigènes. Dans quelques années les missionnaires seront aidés, et, à l'occasion, avantageusement remplacés auprès du peuple par des prêtres japonais, assurés d'une puissance de pénétration apostolique qui fait défaut aux « étrangers. »

Et voilà que S. S. Pie XI érigeait l'an dernier le diocèse de Nagasaki et lui donnait pour pasteur le premier évêque japonais, Mgr Hayasaka, auquel il a tenu à conférer lui-même la consécration épiscopale. Ce fut grande joie pour les catholiques, en même temps que chose agréable au nationalisme japonais, très flatté de cette attention.

Mgr Hayasaka, avant d'aller prendre, comme évêque, possession de son diocèse, a tenu à parcourir la France pour lui crier sa gratitude, sa détresse et ses espérances. Après avoir rappelé tout ce que doit à la France l'évangélisation primitive du Japon, et surtout son récent retour au catholicisme, il a dépeint l'état précaire, le dénûment, les angoisses de son Eglise renaissante en des termes émus qui ont facilement trouvé un écho sympathique dans tous les cœurs français.

Mais le vaillant évêque nous a dit aussi ses espérances, et assurés que, grâce à l'heureux défrichement commencé, en terrain si bien préparé, le bon grain ne saurait tarder à germer. C'est un juge compétent et nous ne saurions mieux faire que de partager sa confiance dans l'avenir. Puisse sonner bientôt l'heure de la moisson, et le Japon justifier, une fois de plus, le mot de Tertullien : *Sanguis martyrum, semen christianorum.*

IV

La Roumanie est peut-être, parmi tous nos alliés de la guerre, celui qui en a, matériellement au moins, retiré le plus d'avantages : elle s'est accrue de la Bessarabie, ancienne province de l'empire des Tzars, de la Transylvanie (dite aussi Ardéal) et de la Bukovine, autrefois soumises à l'Autriche-Hongrie. Jolis cadeaux, évidemment. Mais que d'épines sous les roses ! On s'est basé, pour justifier ces annexions et proclamer que ce n'étaient pas des conquêtes, sur le principe des « majorités ethniques ; » et il est vrai que, dans ces territoires ainsi « roumanisés » de par le droit et le bon